



Européennes
Un seul tour : 8 heures | 18 heures

cap finistère

penn ar bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,30 €

N° 818

VENDREDI 5 JUIN 2009

Aimer l'Europe, c'est vouloir la changer

Dispensé de timbrage BREST CTC

Le 7 juin, un changement de majorité au Parlement européen est possible nous explique Martine Aubry, à la veille d'un scrutin décisif pour l'avenir de l'Union européenne.

Cap Finistère : En quoi l'élection du 7 juin est-elle si importante ?

Martine Aubry : Dimanche, nous pouvons changer la majorité et, le lendemain, dire à Barroso : va-t-en avec tes idées libérales, car nous ne voulons plus de ce système qui a conduit nos pays dans la crise. Le rôle du Parle-



ment, et donc de sa majorité, sera renforcé après ces élections. C'est lui qui choisira le futur président de la Commission.

Jamais les socialistes et les sociaux-démocrates européens n'ont été aussi unis. Nous sommes unis sur un programme, le Manifesto, et demain nous serons unis pour faire vivre une majorité de gauche au Parlement.

Cap Finistère : Quel message souhaites-tu adresser aux électeurs tentés par l'abstention ou le vote pour d'autres listes de gauche ?

Martine Aubry : Nicolas Sarkozy, tout comme les leaders des droites européennes, n'ont pas compris les leçons de la crise. Ils nous font des discours, nous expliquent que quand on veut on peut mais eux ne veulent rien changer ! Ils ont fait ce système des parachutes dorés, des inégalités salariales, de la finance qui prend le pas sur l'économie réelle.

Je dis aux électeurs, surtout à ceux de gauche, à ceux qui sentent que, et la méthode, et la politique de Nicolas Sarkozy mettent en danger notre contrat social, de ne pas lui faire le cadeau de ne pas aller voter. S'abstenir, le 7 juin c'est lui donner un passeport, dès le 8 juin au matin, pour continuer à déréguler, déconstruire, abîmer.

A ceux qui sont tentés de faire passer un message, non seulement à Nicolas Sarkozy mais aussi à nous, socialistes, je leur dis de ne pas oublier que l'Europe ne peut agir, qu'elle ne peut changer les choses, dans un sens positif, sans une majorité de gauche. Cette majorité, seul le Parti Socialiste Européen peut la construire.

Je leur dis que, aujourd'hui, aimer l'Europe, c'est vouloir la changer. Alors, changeons-là ensemble. 🌹

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 4/06/2009



PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Aux urnes !

Le 7 juin, il ne doit y avoir ni abstention, ni dispersion. L'abstention, dans le contexte actuel, reviendrait à accorder un blanc-seing à l'UMP qui a tout fait pour empêcher que le débat porte sur les vrais enjeux européens. Une faible participation serait interprétée comme de l'indifférence vis-à-vis des provocations des porte-paroles de l'UMP.

La gauche est plurielle et a vocation à se rassembler autour d'un projet alternatif qui sera présenté aux électeurs. Mais le mode de scrutin des élections européennes est particulier et appelle à un vote pour les listes dont les candidats siègeront dans les groupes qui pèsent au Parlement européen.

Les listes qui feront moins de 10 % n'auront pas d'élus. Les voix qui se seront portées sur elles seront perdues pour la gauche. Or, un changement de majorité est possible. Chaque voix comptera lorsqu'il faudra élire le prochain président de la Commission européenne.

PS 29

Le dossier de la semaine

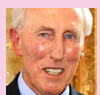
Le choix du 7 juin



Les socialistes en meeting, le 27 mai à Rezé

Vie de la Fédération

Au service de la Nation



Louis Le Penec a reçu les insignes de la Légion d'honneur

Interview

EVS : halte au mépris



Avec Muriel Michelin

Le choix du 7 juin

La crise provoquée par le libéralisme exige des réponses de gauche, ont expliqué, devant plus de 3 000 personnes venues des 13 départements de la circonscription Ouest, les orateurs qui se sont succédés à la tribune au meeting de Rezé, le 27 mai.

Dans les 27 pays de l'Union, les socialistes mènent la même campagne autour des propositions contenues dans le *Manifesto*



Martine Aubry, Ségolène Royal et Bernadette Vergnaud

festivo, adopté en décembre à Madrid. **"Nous sommes la seule famille politique à présenter un projet commun pour ces élections"**, a souligné la candidate, tête de liste, Bernadette Vergnaud. En effet, depuis des années, les socialistes, par delà les frontières des États, se rencontrent et débattent régulièrement au sein du Parti des Socialistes Européens (PSE) présidé par le danois Poul Rasmusen. D'ailleurs, le 27 mai, à l'occasion du grand meeting de la circonscription Ouest, les fédérations de Loire-Atlantique du Parti socialiste et de Sarre du SPD ont signé une convention de jumelage qui venait officialiser une longue série d'échanges. **"Le 8 mai, date symbolique, Jean-Marc Ayrault était l'invité de notre congrès fédéral"**, a rappelé Jo Leinen, député européen SPD de ce land limitrophe de la Lorraine.

C'est de la gauche que viendront les réponses

"C'est la grande famille socialiste en Europe qui pourra trouver des solutions à la crise, en plaçant le marché au service des citoyens", a souligné la députée européenne espagnole Maria Badiá.

Car c'est l'avenir de la construction européenne qui se joue le 7 juin. En effet, une victoire du PPE et la reconduction de la Commission, présidée par Manuel Barroso, signifierait la fin d'une certaine conception de l'Union européenne et le triomphe d'une vision uniquement intergouvernementale. **"Nous devons aller vers les États-Unis d'Europe. Sinon, l'Europe se disloquera"**, a prévenu Ségolène Royal.

Le bilan de la droite, tant à la Commission que dans les pays qu'elle dirige, est en effet affligeant et explique le scepticisme des citoyens vis-à-vis de l'Union. Il suffit pour s'en convaincre de voir leurs plans de relance **"riiquiqui"**.

Pourtant, a expliqué Bernadette Vergnaud, la gauche au Parlement a permis de faire aboutir des projets qui améliorent la vie quotidienne des citoyens, comme la législation qui empêche les industriels d'utiliser des produits dangereux ou la réglementation en matière de sécurité alimentaire ou encore le programme *Erasmus* qui permet à des milliers d'étudiants de suivre une partie de leurs études dans un autre pays européen, et qui est maintenant accessible aux apprentis.

Mais ces avancées sont à mettre à l'actif des eurodéputés de gauche, pas à la Commission.

Le bilan calamiteux du PPE

Son bilan, c'est la *directive Bolkestein*, la libéralisation des services publics, la mise en place de la santé à deux vitesses et du tourisme médical ou la directive retour, **"la directive de la honte"** qui permet d'enfermer des demandeurs d'asile pendant 18 mois dans des centres de rétention.

Nicolas Sarkozy est complice de cette politique. **"Au début de sa présidence de l'Union, il est intervenu devant le Parlement européen, à Strasbourg, pour expliquer ses objectifs"**, a rappelé la candidate socialiste. **"Dans son discours, il a prononcé 27 fois le mot « marché » et pas une seule le mot « social »"**, a-t-elle souligné.

Dans ses discours, il se prononce pour une Europe de la défense. Mais au lieu de lui donner du contenu, il rejoint le commandement intégré de l'OTAN.

Il dit vouloir défendre les agriculteurs ? Mais il n'est pas intervenu pour défendre la PAC. Ce sont les socialistes qui ont voté contre la baisse des quotas laitiers, voulue par la Commission, pas les députés du PPE.



La signature du jumelage PS SPD



Le 27 mai à Rezé

Il se déclare pour la suppression du secret bancaire et la lutte contre les paradis fiscaux ? **"Mais son courage s'est arrêté aux portes du grand duché de Luxembourg"**, a ironisé Bernadette Vergnaud.

Nicolas Sarkozy a d'ailleurs si peur d'être jugé sur son bilan qu'il veut refaire le coup de l'insécurité et de l'immigration, **"le dernier sujet qu'on appelle quand on a perdu sur tous les autres terrains"**, a rappelé Martine Aubry, non sans avoir précisé que le bilan de l'UMP sur ce sujet n'est pas reluisant : des statistiques de la délinquance en hausse malgré le vote de 24 textes !

Pourquoi, alors que la question ne se posera que dans une dizaine d'années, fait-il de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne un élément majeur de cette campagne ? Surtout après avoir ouvert deux chapitres de négociations lorsqu'il présidait l'Union.

Nous devons nous adresser aux salariés à qui l'Europe peut faire peur", a insisté Martine Aubry. **"Nous devons leur expliquer les propositions contenues dans le Manifesto. Leur dire que nous allons lancer un plan européen, de 100 milliards d'euros, pour le transport, le logement, les énergies renouvelables. Nous allons dans chaque pays européen fixer un salaire minimum, avancer sur la voie de l'harmonisation sociale et fiscale. Nous devons aussi nous adresser aux jeunes et leur dire que notre programme prépare l'avenir avec un volet ambitieux de formation et de recherche. Et nous devons aussi nous adresser aux fonctionnaires et à tous les français attachés aux services publics pour leur rappeler que nous avons préparé une directive cadre sur les services publics, prête à être votée dès que la gauche sera majoritaire au Parlement européen"**.

Le 7 juin, la majorité européenne peut changer : ne laissons pas passer cette chance. 🇫🇷

Au service de la Nation

Le 27 mai, au Sénat, Louis Le Pensec a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur : "la plus élevée des distinctions nationales".

La cérémonie s'est déroulée en présence de deux anciens premiers ministres, Pierre Mauroy et Michel Rocard, qui a d'ailleurs remis les insignes à son ancien ministre des Dom-Tom.

Plusieurs ministres comme Robert Badinter, Charles Josselin, Tony Dreyfus ou Jean-Pierre Cot, Edgar Pisani, des parlementaires du Finistère ou d'anciens collaborateurs des différents ministères ou de Mellac, étaient présents pour cette cérémonie.



Michel Rocard, Louis Le Pensec et sa femme Colette, le 27 mai au Sénat

"La Légion d'honneur est la récompense de mérites éminents acquis au service de la Nation", peut-on lire dans le code de 1962 qui régit cette distinction.

Parlementaire de 1973 à 2008, d'abord à l'Assemblée Nationale puis au Sénat, et plusieurs fois ministre, Louis Le Pensec a effectivement servi la Nation. En étant le

premier ministre de la Mer de François Mitterrand et l'inventeur de l'Europe bleue et de la loi littoral. Mais aussi en ayant contribué à la résolution du conflit calédonien.

Louis Le Pensec fut aussi le ministre de l'Agriculture de Lionel Jospin. Il est, à ce titre, à l'origine des CTE (Contrats territoriaux d'exploitation) qui, pour la première fois, prenaient en compte la multifonctionnalité des activités des agriculteurs.

Ces hautes fonctions au niveau gouvernemental se sont doublées d'un engagement local que nul ne peut contester pour Mellac, dont il fut le maire de 1971 à 1997, mais aussi pour le pays de Quimperlé et plus largement pour le Finistère. 🌹

Interview



EVS : halte au mépris !

Avec Muriel Michelin

Le 30 juin, 30 000 salariés précaires de l'Éducation Nationale risquent de se retrouver au chômage. Dans le Finistère 186 des 372 EVS (Emplois de Vie Scolaire) sont concernés. Muriel Michelin, présidente de l'Union Nationale des collectifs EVS (UNCEVS), dénonce le mépris dont fait preuve le gouvernement à l'égard de ces salariés.

Cap Finistère : Qu'est-ce que l'UNCEVS ?

Muriel Michelin : Il s'agit d'une association qui regroupe des collectifs d'EVS. Dans le Fi-

nistère, le référent est Yves Briand. Nous avons plus de 30 référents dans toute la France et nous travaillons avec toutes les organisations syndicales.

Cap Finistère : Quelle est la mission des EVS (Emplois de vie scolaire) ?

Muriel Michelin : Nous avons une double mission : d'abord aider les directeurs d'école dans leurs tâches administratives : l'accueil, les relations avec les autres institutions, etc. On nous demande aussi de plus en plus d'accompagner les élèves porteurs de handicaps.

Cap Finistère : Pourquoi le gouvernement ne veut-il pas renouveler vos contrats ?

Muriel Michelin : Nous avons signé des contrats de 3 ans qui, pour 30 000 d'entre nous, arrivent à échéance le 30 juin. Or, on ne sait toujours pas actuellement qui va être remplacé. Les contrats aidés ne concernent pas que l'Éducation nationale. Ils peuvent intervenir dans le secteur marchand et non marchand, comme l'Éducation mais aussi les hôpitaux. En 2006, il y avait 500 000 contrats aidés. Aujourd'hui il n'y en a plus que 300 000. Il est donc certain que tous les EVS qui travaillent dans des écoles ne seront pas remplacés. Or, nous voyons bien, et les chefs d'établissements et les parents d'élèves peuvent en témoigner, que notre rôle est très important pour la bonne marche des écoles. En outre, il était bien stipulé, lorsque nous avons été embauchés, que nous pourrions bénéficier d'une formation et d'un accompagnement vers l'emploi. Mais l'État n'a pas rempli sa part du contrat et nous

risquons de pointer au Pôle emploi sans avoir reçu la moindre formation. D'autres viendront nous remplacer et se retrouveront dans la même situation dans trois ans ?

Cap Finistère : Que demandez-vous au gouvernement ?

Muriel Michelin : D'abord le prolongement des contrats des EVS qui sont aujourd'hui en poste et l'arrêt des recrutements sous contrats précaires. Sinon on assistera à un turnover de la précarité.

Surtout, nous lui demandons d'arrêter de nous mépriser. Cela fait trois ans que nous tirons la sonnette d'alarme, que nous demandons des formations, que nous disons que nous allons dans le mur, sans être entendus. Les ministres doivent cesser de se renvoyer la balle et répondre enfin à nos revendications. 🌹

Agenda

7 juin

Élections européennes de 8 h 00 à 18 h 00.

12 juin

18 h 30 : Conseil fédéral, au local du PS à Brest, 13, rue de Portzmoguer.

15 juin

20 h 00 : Commission fédérale égalité hommes-femmes : préparation du forum "Femmes engagées" du mois de novembre, au local du PS à Brest. Ouverte à tous.

21 juin

9 h 30 - 12 h 30 : Réunion du BREIS, salle du Chapeau Rouge à Quimper.

28 juin

Fête de la sixième circonscription, en présence de Benoît Hamon.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 818 - Vendredi 5 Juin 2009

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper

Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Observatoire des prix

Suite à la réunion exceptionnelle qui s'est tenue à l'initiative des Chambres d'Agriculture de Bretagne, le 29 mai à Loudéac, la députée de la septième circonscription, Annick Le Loch, a adressé un courrier au ministre de l'Agriculture pour se faire l'écho des inquiétudes et des attentes des producteurs.

"Comme je vous l'indiquais, par question écrite du 17 mars 2009, il est urgent que le comité de pilotage de

En bref...

l'observatoire des prix et des marges, mis en place en décembre 2008, publie ses résultats et que le gouvernement prenne ses responsabilités en vue de rééquilibrer les rapports de force sur l'ensemble de la filière (producteurs, transformateurs, distributeurs)", a rappelé la députée dans ce courrier.

"Enfin, tous les efforts doivent être déployés au niveau européen pour dégager une position commune permettant de réactiver les instru-

ments de régulation qui n'auraient pas dû être abandonnés. Au-delà du gel des quotas laitiers, je pense particulièrement aux interventions conjoncturelles sur le prix des produits industriels à l'origine de l'effondrement actuel du prix du lait".

"Ces mesures d'urgence ne nous dispenseront pas de rechercher les solutions de régulation à moyen et long terme, tant au niveau national qu'européen", a conclu Annick Le Loch.

Annonces légales & judiciaires

**SELARL MICHEL PETERS
20, quai Commandant-Malbert
29200 BREST**

Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46
Courriel : michel.peters@jurisproscm.com

**PHARMACIE HUA
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 530 000 euros
Siège social : 21, rue de la Vallée
29490 GUIPAVAS**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date de GUIPAVAS du 19 mai 2009, il a été constitué une Société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :
PHARMACIE HUA

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

Siège social : 21, rue de la Vallée - 29490 GUIPAVAS.

Objet social : L'activité de pharmacien d'officine.

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 530 000 euros, résultant de l'apport en nature rappelé dans l'avis ci-après.

Gérant : Madame Claire HUA, demeurant 175, chemin de Youl Ar Rohou - 29470 PLOUGASTEL-DAOULAS.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des sociétés de BREST.

AVIS D'APPORT EN NATURE

Aux termes des statuts de la Société PHARMACIE HUA, établis selon les modalités précisées ci-dessus, Madame Claire HUA a fait apport à la Société ci-dessus dénommée de l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs dépendant de l'entreprise individuelle de l'officine exploitée 21, rue de la Vallée - 29490 GUIPAVAS, et pour lequel est inscrite au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le n° 398 275 263.

L'entrée en jouissance est fixée rétroactivement au 1^{er} juin 2009.

Les éléments d'actifs ont été apportés pour une valeur de 817 903 €. Le passif pris en charge s'élève à 287 584 €. L'actif net apporté s'élève donc à 529 319 €, arrondi à 530 000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au Cabinet de Maître Michel PETERS, 20, quai du Commandant-Malbert à BREST.

Les déclarations de créances, s'il y a lieu, seront faites au Tribunal de Commerce de BREST pendant 10 jours après la publication du présent avis.

Pour avis,
La Gérante.

TYDIS

**Société à Responsabilité Limitée en
liquidation au capital de 30 000 euros
Siège de la liquidation : Creac'h Andre
29250 ST POL DE LÉON
483 878 344 RCS BREST**

DISSOLUTION

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 décembre 2008, il a été prononcé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L.237-1 et suivants du Code de commerce. Il a été nommé en qualité de liquidateur, Monsieur Gildas COUTURE, demeurant à ST POL DE LÉON (29250) - 16, Creac'h Andre, et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à ST POL DE LÉON (29250) - 16, Creac'h Andre, où la correspondance devra être adressée ou notifiée, le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation étant effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

LIQUIDATION

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale ordinaire du 20 avril 2009, et après avoir entendu le rapport du liquidateur, la collectivité des associés a approuvé les comptes de la liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation, dont la personne morale a cessé d'exister à compter du jour même. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Pour avis,
Le Liquidateur.

SOCIÉTÉ CIVILE

**PROFESSIONNELLE D'AVOCATS
Bernard RIOU - Jean-Loïc PERREAU
Hervé JAN
6, rue Saint-Marc
B.P. 1105 - 29101 QUIMPER Cedex**

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Dénomination : "HEMGE".

Forme et capital social : Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée (Asso-cié unique) au capital de 176 000,00 euros.

Siège social : 90, rue du Frugy - 29000 QUIMPER.

Immatriculation : R.C.S. de QUIMPER sous le n° 503 863 144.

Avis de constitution : TERRA, le 25 avril 2008.

Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 28 mai 2009, il a été décidé d'étendre l'objet social de la Société à "l'activité de marchand de biens" et, en conséquence, de porter cette modification à l'article 2 des statuts.

En conséquence, une inscription modificative sera effectuée auprès du RCS de QUIMPER.

Pour avis.

**SELARL MICHEL PETERS
20, quai Commandant-Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46
Courriel : michel.peters@jurisproscm.com**

BIHANISTR

**Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 5 000 euros
Siège social : Pen Al Lan
29660 CARANTEC
503 048 498 RCS BREST**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 mars 2009, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Alain MADEC de ses fonctions de cogérant à compter du jour même et a décidé qu'il ne serait pas remplacé dans ses fonctions, Monsieur Alain François Yannick MADEC restant ainsi seul gérant de la Société.

La Gérance.

Ce numéro a été tiré à
4 900 exemplaires